

7 novembre 2007

Tourisme

Gaspésie, ils t'aiment

L'industrie touristique de la Gaspésie a le vent dans les voiles. En effet, des données préliminaires révèlent que la région aurait accueilli plus d'un million de visiteurs cet été. Le taux d'occupation des établissements d'hébergement a augmenté de 2,5 % en juillet et de 7,5 % en août.

Selon le directeur de l'Association touristique de la Gaspésie, Sylvain Tanguay, la campagne publicitaire « Gaspésie, Je t'aime » a porté ses fruits.

Les responsables de certains sites touristiques ont également observé une importante augmentation de l'achalandage. Le centre Exploramer de Sainte-Anne-des-Monts a enregistré une hausse de 18 %, alors que le site Marie Travers de Newport a accueilli 34 % plus de visiteurs.

« Nous avons senti une baisse au niveau hors canada, mais il y a eu beaucoup, beaucoup de gens des régions comme le Saguenay », précise la directrice, Jocelyne Bernier.

Le bilan de la saison touristique sera présenté au colloque de l'association touristique régionale les 22 et 23 novembre à Bonaventure. Il s'agit du premier colloque qui portera sur l'offre culturelle en Gaspésie. [Radio-Canada](#)

De grands défis pour les pêcheurs de homards

Le programme de rachat de permis a atteint la moitié de son objectif et la prochaine étape est maintenant la fusion des entreprises de pêche.

Depuis 1997, les pêcheurs de homard gaspésien réservent une partie des revenus de leurs allocations temporaires de crabe, pour un programme de rachat de permis. Une rationalisation prévue encore pour les 10 prochaines années et le quart des pêcheurs réunis, mardi à Gaspé, ont reçu une autre proposition pour diminuer leur nombre, la fusion des flottilles. Un peu d'opposition, mais pas nécessairement le choix, analysent les principaux touchés.

"Réussir à réduire l'effort de pêche, tout en augmentant la viabilité de ceux qui restent. On est conscient d'une chose en Gaspésie, c'est qu'on ne pourra pas sauver les 207 pêcheurs de homard. De façon naturelle, il y a des pêcheurs qui veulent sortir. Alors nous on pense que 150 pêcheurs au cours des prochaines années, c'est un chiffre qui va s'établir," croit O'neil Cloutier du Regroupement des pêcheurs professionnels du sud de la Gaspésie.

Les pêcheurs devaient diminuer leur nombre de 30 pour cent, la moitié de cet objectif serait atteint. Mais ils se disent à bout de souffle et demandent un prêt de 6 à 8 millions de dollars à Québec pour atteindre leur objectif de racheter 36 autres permis. Pendant ce temps, le fédéral refuse de financer la rationalisation.

O'neil Cloutier: "Le fait que le fédéral s'abstienne, je n'aime pas ça beaucoup, parce que je trouve qu'il a une grande part de responsabilités. Mais je peux rien y faire, s'il (le gouvernement) préfère mettre son argent dans la guerre, bien qu'il le fasse."

Pour ce qui est de la conservation de la ressource, les pêcheurs devront aussi respecter 2 dimensions uniques de casiers à partir de 2010. Mais pour contrer la baisse du nombre de casiers, plusieurs pêcheurs ont augmenté leur taille au cours des dernières années. Dans ce contexte, Pêches et Océans Canada ne croit pas en demander trop aux pêcheurs.

"La conservation doit être vue non seulement au niveau écologique, mais aussi au niveau socio-économique. A quelque part, toutes les approches qui sont prises pour rendre les entreprises de pêche plus rentables vont les amener à en faire davantage pour la conservation," affirme Louise Gendron, biologiste à l'Institut Maurice-Lamontagne.

On évalue que le roi des crustacés procure de l'emploi à 500 personnes en Gaspésie et à 35 mille au Canada. [CHAU-TVA](#)

Plus de 1M\$ pour développer le parc Forillon

Ottawa verse 1 million 100 mille dollars au Parc Forillon.

Cette aide servira à renouveler la signalisation, à améliorer les équipements de mise en valeur et le réseau de distribution d'eau potable, ainsi qu'à embaucher 2 personnes pour promouvoir le parc.

Ces orientations seront appliquées cette année et découlent du plan d'action du parc, mis de l'avant avec la communauté.

Forillon avait essuyé des critiques l'an dernier, sur sa gestion des dernières années. On déplorait le manque d'investissements et les faibles retombées touristiques.

Le maire de Gaspé voit dans cet investissement un pas dans la bonne direction, mais espère que l'aide sera aussi importante pour développer le plan d'action prévu sur 5 ans. Sans chiffrer les investissements demandés à Parcs Canada, François Roussy rappelle que 60 millions de dollars ont été investis pour aider le Parc de la Gaspésie. [CHAU-TVA](#)

Ottawa prend acte de la situation en Gaspésie

Après avoir constaté sur place à Percé, mardi, l'ampleur des dégâts causés par le passage récent de la tempête post-tropicale Noël, le député bloquiste de la Gaspésie-les-îles, Raynald Blais, lance un appel à l'aide au gouvernement fédéral.

«Au minimum, le gouvernement fédéral doit être au rendez-vous de cet événement catastrophique. Il doit offrir son aide à Percé et aux commerces », lance le député Blais quelques minutes après avoir visiter les lieux.

Des quatre municipalités secouées par la tempête, c'est Percé qui est la plus mal en point après avoir reçu 127 mm d'eau en quatre heures. Les sous-sols de commerces et de résidences ont été inondés jusqu'à un mètre d'eau et les infrastructures municipales ont été lourdement endommagées pour des dommages estimés entre deux et trois millions de dollars.

Mélisa Leclerc, porte-parole au ministère fédéral de la Sécurité publique, confirme que son gouvernement prend acte de la situation et que le bureau régional de son ministère «nous tient au courant». Elle rappelle que Québec peut, le cas échéant, faire appel au programme fédéral Accords d'aide financière en cas de catastrophe.

[Le Soleil](#)

De 170 mille à 600 mille \$

La ville de Bonaventure augmente sensiblement son fonds de roulement.

Les élus municipaux ont en effet convenu de faire passer cette réserve financière de 170 mille à 600 mille dollars. Pour ce faire, le conseil a adopté une motion visant à effectuer un emprunt de 430 mille dollars pour financer ce projet.

Le maire de Bonaventure, Serge Arsenault, affirme qu'en posant ce geste les élus veulent se donner une plus grande marge de manoeuvre pour réagir rapidement lors de situations particulières.

En augmentant le fonds de roulement, les élus diminuent également le risque d'avoir à organiser un référendum puisque le recours au fonds de roulement n'entraîne pas de règlement d'emprunt et ne peut donc pas être bloqué par les contribuables.

Le maire Arsenault assure que l'augmentation de l'enveloppe dédiée au fonds de roulement ne rendra pas les élus plus dépensiers pour autant.

Les municipalités québécoises ont la possibilité de se doter d'un fonds de roulement équivalent à un maximum de 20 % de leur budget de fonctionnement annuel. En portant son fonds de roulement à 600 mille dollars, la ville de Bonaventure s'approche sensiblement de cette limite. [CIEU-FM](#)

Voie de contournement

Le ministère des Transports peut maintenant procéder à l'aménagement d'une voie de contournement à Nouvelle, au sud du viaduc actuel.

Une entente a déjà été conclue avec l'ensemble des propriétaires touchés par le trajet de la route temporaire.

Ainsi, l'entente de location fait en sorte que les propriétaires concernés acceptent de se priver d'une partie de leur terrain, le temps que le ministère des Transports détruise le viaduc, en reconstruise un nouveau et réaménage leur terrain.

Le ministère négocie actuellement avec les entreprises de chemin de fer et Telus. Même s'il n'y a pas d'entente officielle, le ministère des Transports ne considère pas qu'il s'agit là d'une embûche de nature à empêcher ou retarder les travaux.

En choisissant l'option d'un trajet juste au sud du viaduc, le ministère souhaitait éviter une circulation accrue sur la rue Maguire où demeurent plusieurs résidents. Il voulait éviter aussi que le détournement de la circulation provoque une baisse d'achalandage dans les commerces au centre du village.

En fin de semaine dernière, le ministère n'a pu envoyé sa machinerie de déneigement sur le viaduc puisque les poids lourds ne peuvent franchir le viaduc fermé à la circulation hors-norme.

L'aménagement d'une route de déviation coûtera 800 mille dollars. Elle devrait être opérationnelle à la mi-décembre. **CIEU-FM**

Îles de la Madeleine

La faillite guette Pêcheries Norpro

La troisième version du plan de relance de l'usine de transformation de produits marins a été rejetée par Québec. Il s'agit du troisième refus en quelques semaines.

Les administrateurs avaient pourtant réussi à convaincre les travailleurs actionnaires de réinvestir dans l'entreprise comme l'exigeait le ministère des Pêcheries.

Le plan déposé la semaine dernière comprenait un changement à la direction de l'entreprise ainsi qu'un investissement privé de 77 000 \$, soit 10 % du prêt sans intérêt de 700 000 \$ dont l'entreprise a besoin pour relancer ses activités. Le gouvernement estime que la mise de fonds est trop fragmentaire par rapport à l'ampleur des besoins.

Les dirigeants de Norpro font valoir qu'ils ne demandent pas une subvention, mais une garantie de prêt. Amère, la direction a l'impression que leur dossier n'a pas été étudié sérieusement.

Le porte-parole de Norpro, Léon Jomphe, s'interroge: « Y a-t-il des choses qu'on sait pas? Y a-t-il des choses qu'on nous cache? Y a-t-il des gens qui travaillent contre notre dossier sur le plan politique? Est-ce qu'on est victimes d'une vengeance politique? On ne le sait pas, mais on veut défendre notre plan parce qu'on sait que notre plan est valable. »

Les administrateurs, le maire et le député des Îles, le péquiste Maxime Arseneau, demandent une rencontre d'urgence avec le ministre des Pêcheries, Lucien Lessard, et la ministre responsable de la région, Nathalie Normandeau. Le ministre Laurent Lessard a déjà accepté de rencontrer la direction de Pêcheries Norpro mercredi

prochain à ses bureaux de Québec.

Cette rencontre est considérée comme déterminante pour la survie de l'entreprise. Sans le soutien gouvernemental, l'usine, qui embauche une centaine de personnes, devra se placer rapidement sous la protection de la Loi sur les arrangements avec les créanciers. [Radio-Canada](#)

Association des produits forestiers Pas de sursis pour les petites scieries

L'Association des produits forestiers du Canada (APFC) exhorte le gouvernement du Québec à laisser tomber les petites scieries moins rentables pour soutenir celles plus concurrentielles.

Le président et chef de la direction de l'APFC, Avrim Lazare, est convaincu qu'il faut laisser faire les forces du marché, qui décideront des usines capables de survivre dans un contexte de vive concurrence internationale et de hausse importante du dollar canadien. « Là, le gouvernement nous force à garder juste des petites usines et en fin de compte ce sera des faillites et des pertes d'emplois », dit-il.

Selon M. Lazare, il faut au Québec des usines plus grosses et plus performantes, comme en Colombie-Britannique. « Si nous n'avons pas des usines qui sont de calibre mondial, on n'aura pas d'emplois », affirme-t-il.

Avrim Lazare presse le ministre Claude Bécharde de modifier le régime forestier québécois pour refléter les nouvelles réalités du marché. Il souhaite tout de même que le gouvernement aide les milieux à convertir leur économie.

L'Association des produits forestiers du Canada représente les plus grands fabricants canadiens de produits forestiers. [Radio-Canada](#)